



No de résolution  
ou annotation

**Séance  
d'ajournement  
7 avril 2016**

**Procès-verbal du conseil  
de la municipalité de Sainte-Marthe**

**Séance d'ajournement du 7 avril 2016**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le jeudi 7 avril 2016 à 19 h 31 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Madame le maire Aline Guilloite;

Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

**PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

Le directeur général fait la lecture de la prière.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Premiers répondants
4. Congrès 2016 de l'ADMQ
5. Avis de motion - Règlement no 186 modifiant le règlement no 155
6. Questions de l'assistance
7. Levée ou ajournement de la séance

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

**PREMIERS RÉPONDANTS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

**QUE** le projet d'un « service de premiers répondants » dont la possibilité d'élaboration a été présentée récemment par le Service incendie ne soit pas mis de l'avant pour l'instant.

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

**CONGRÈS 2016 DE L'ADMQ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

**D'AUTORISER** l'inscription du directeur général Michel Bertrand au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec du 15 au 17 juin 2016 et de défrayer sur présentation des pièces justificatives, les dépenses d'hébergement, repas et transport qui y sont reliées.

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

16-04-34

16-04-35

16-04-36



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 186 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 155**

Monsieur le conseiller Claude Gravel donne avis de motion que le règlement numéro 186 modifiant le règlement numéro 155 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 sera présenté lors d'une séance subséquente de ce conseil pour adoption.

### **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune assistance

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**À 19 h 31**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

**QUE** la présente séance soit levée

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

Aline Guillotte  
maire

Michel Bertrand  
directeur général

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand  
directeur général

16-04-37